

Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

www.mondialisation.ca Concernant le CRM Contact Devenez membre Magasin en ligne

English
italien español
srpski português
العربية Deutsch

Le 15 février 2012 Le Canada cautionne la torture

TPIY : qui a détruit les preuves du trafic d'organes au Kosovo ?
par Média France Libre

Accueil
Articles Récents
États-Unis
Canada
Amérique latine & Caraïbe
Europe
Afrique subsaharienne
Russie et CEI
Moyen Orient
Océanie
Asie

Guerre USA OTAN
Histoire, société et culture
Crise économique mondiale
Crimes contre l'humanité
Environnement
Pétrole, Gaz de schiste, Transnationales
Pauvreté et inégalités
Militarisation
11 sept. Guerre au
Droits humains et police
Loi et justice
Biotechnologie et OGM
Droits des femmes
Désinformation médiatique
Politique et religion
Nations Unies
Science et médecine
Services de renseignements

Le 15 février 2012 Le Canada cautionne la torture

TPIY : qui a détruit les preuves du trafic d'organes au Kosovo ?

par Média France Libre

Mondialisation.ca, Le 13 février 2012
medias-france-libre.fr - 2012-02-06

Envoyer cet article à un(e) ami(e)
Imprimer cet article

0 submit 12 3
Digg reddit f Share Tweet

Des preuves essentielles concernant le trafic d'organes pratiqué contre des Serbes du Kosovo avaient été collectées par le TPIY. Elles ont été détruites sur ordre de Carla Del Ponte, quand elle était Procureure générale. C'est ce qu'affirme le bureau de son successeur, Serge Brammertz. Carla Del Ponte avait pourtant contribué à révéler ce crime, dans son livre paru en 2008.

Dans une [interview](#) accordée cette [semaine](#) à l'hebdomadaire serbe *Nedeljnik*, Carla Del Ponte affirme que l'enquête qu'elle voulait mener sur les trafics d'organes imputés à l'UCK avait été « bloquée » par l'OTAN. Elle déplore le « manque de volonté politique » pour avancer sur ce dossier.

Carla Del Ponte explique notamment que de « nombreuses pressions » l'ont empêché de lancer une enquête en 2004 sur la base d'un rapport qui mentionnait déjà les [crimes](#) commis dans la fameuse « maison jaune ». Elle assure que la destruction des preuves a été ordonnée à son insu.

Toutefois, le bureau de Serge Brammertz, le Procureur général du TPIY qui a pris la succession de Carla Del Ponte, affirme que les preuves essentielles que les enquêteurs du tribunal avaient collecté ont bien été détruites en 2005, avec l'accord de Carla Del Ponte. « Le Procureur Brammertz estime que la décision de détruire ces éléments de preuve était une erreur, mais ne peut pas commenter une décision interne au tribunal ».

Le Procureur serbe pour les crimes de guerre, Vladimir Vukčević, explique qu'il avait demandé à des responsables du TPIY les raisons de cette destruction, et qu'on lui avait répondu que des éléments de preuve concernant la « maison jaune » mais aussi Srebrenica avait été détruits « selon une procédure habituelle ».

Trafic d'organes de l'UCK : « Au Kosovo, tout le monde est au courant »

Articles de Média France Libre
publiés par Mondialisation.ca

SHARE f t e ...

[Cabinet Ismail Benaïssi](#) Fiscalité française, internationale Droit des sociétés et des affaires www.benaïssi.com
[Immobilier de prestige](#) À vendre/louer, Montréal, janv. 12 Les 699 unités MLS de luxe offertes residence.ca
[Hôtel Casa Coson](#) hôtel de charme sur Playa Coson situé à 8km de Las Terrenas. www.casacoson.com

Annonces Google

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Centre de recherche sur la mondialisation.

[Pour devenir membre du Centre de recherche sur la mondialisation](#)

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission d'envoyer la version intégrale ou des extraits d'articles du site www.mondialisation.ca à des groupes de discussions sur Internet, dans la mesure où les textes et les titres ne sont pas modifiés. La source doit être citée et une adresse URL valide ainsi qu'un hyperlien doivent renvoyer à l'article original du CRM. Les droits d'auteur doivent également être cités. Pour publier des articles du Centre de Recherche sur la mondialisation en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez : crgeditor@yahoo.com

www.mondialisation.ca www.mondialisation.ca contient du matériel protégé par les droits d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif et est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par les droits d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur de ces droits.

Pour les médias: crgeditor@yahoo.com

© Droits d'auteurs Média France Libre, medias-france-libre.fr, 2012

L'adresse url de cet article est: www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=29264

[Privacy Policy](#)

© Copyright 2005-2009 Mondialisation.ca
Site web par [Polygraphx Multimedia](#) © Copyright 2005-2009